

# Sambre ville

la chaleureuse



# atraxis

Bureau de Courtage

ASSURANCE ■ PLACEMENT ■ CRÉDIT ■ PENSION

Vincent FAYS ■ Gérant

Rue Saint-Sang, 91 ■ B-5060 Sambreville

Tél. 071 77 35 41 ■ Fax 071 71 22 32 ■ info@atraxis.be ■ [www.atraxis.be](http://www.atraxis.be)

FSMA 41757 A - BE 0463.316.837

13 avril 2019

**Ouverture** de votre boutique spécialisée en jeux de société et jouets de qualité



8, Avenue des Français  
5060 Tamines

Pour plus d'informations

[facebook.com/latoupiéboutique](https://facebook.com/latoupiéboutique)

[www.latoupie.net](http://www.latoupie.net)

[mail.latoupie@gmail.com](mailto:mail.latoupie@gmail.com)

En échange de ce coupon

**-10%**

24H/24



## Funérailles J-F PESSLEUX

Organisation complète  
de funérailles  
toutes régions

Funérarium  
avec parking aisé  
Fleurs  
Articles Funéraires  
Caveaux  
Monuments funéraires

[jf.pessleux@gmail.com](mailto:jf.pessleux@gmail.com)



Rue François Dive, 47C  
5060 FALISOLLE  
(Sambreville)  
Tél. : 071 77 38 37  
Fax 071 71 18 58

Rue des Six Bras, 37  
5170 BOIS-DE-VILLERS  
(Profondeville)  
Tél. : 081 43 47 45

**0498 940 620**

## Regifo

Edition

Ce bulletin est réalisé par  
la sprl REGIFO Edition  
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville  
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

[info@regifo.be](mailto:info@regifo.be) - [www.regifo.be](http://www.regifo.be)

Votre conseiller en communication,  
Jean-François Schamp  
se fera un plaisir de vous rencontrer.  
0479 / 07 64 26

Chères Concitoyennes,  
Chers Concitoyens,



Rarement – peut-être même jamais – les conséquences du changement climatique n'auront été si perceptibles dans notre région, notre pays.



Selon les statistiques météorologiques, 2018 a été une année particulièrement chaude et a connu le nombre de jours pluvieux le plus bas jamais enregistré. Plus récemment, le mois de février a même battu plusieurs records de température journalière maximale.

Ces observations traduisent une tendance plus globale, à savoir une hausse constante de la température ces dernières années (+0,4 °C par décennie, et une température moyenne actuelle de 2,3 °C plus élevée qu'à l'ère préindustrielle).

Celles et ceux qui, chez nous, se mobilisent par rapport au phénomène du réchauffement climatique, qui touche toutes les régions du monde mais avec des conséquences variables, veulent des décisions plus fortes.

Je ne peux que leur donner raison. Tous ceux, en particulier les jeunes, qui « marchent pour le climat » de manière exemplaire, en masse et à répétition, nous rappellent une évidence : nous n'avons pas de planète de rechange !

L'urgence est là.

Si le constat est clair et que des mesures fortes sont nécessaires, plusieurs questions demeurent. Parmi elles, comment poser rapidement des choix significatifs partout dans le monde, compte tenu de l'impérative nécessité d'agir à l'échelle globale ? Peut-on faire un bond en avant au profit de l'environnement et de notre santé sans faire un pas en arrière en termes de confort et de qualité de vie, en particulier pour les plus pauvres d'entre nous ?

En effet, l'enjeu environnemental ne peut faire fi des enjeux sociaux. Comment, par exemple, favoriser une mobilité plus propre sans pénaliser celles et ceux qui ne disposent pas des moyens financiers nécessaires à l'acquisition d'un véhicule neuf moins polluant ? Comment, aussi, encourager des logements faibles consommateurs d'énergie quand beaucoup éprouvent des difficultés à nouer les deux bouts et ne peuvent donc tout simplement pas se permettre d'investir dans des travaux pour leur habitation ? Comment faire en sorte que, de manière plus systématique, les articles et les aliments à la fois locaux et bio soient accessibles à tous, alors que notre société croule sous une offre de produits dont le prix, la composition et l'origine interpellent ? Comment assurer une transition rapide d'une économie actuellement majoritairement linéaire vers une véritable économie circulaire sociale et solidaire ?

Je ne doute pas de la volonté partagée par une majorité de citoyens de prendre part au changement qui s'impose, sans pour autant laisser personne au bord du chemin. Au vu de l'importante mobilisation citoyenne que sont les « Marches pour le climat », je ne doute pas, en particulier, de la détermination de nos jeunes à soutenir pleinement la transformation de notre société.

Tout comme je suis confiant sur le fait que nous pourrons toujours plus compter sur la recherche, le progrès scientifique et les innovations technologiques pour accompagner cette transition. À cet égard, l'Europe – et tous les Européens ! – doit être encore plus qu'aujourd'hui à l'avant-garde du combat contre les causes du changement climatique et favoriser l'émergence rapide d'une réponse mondiale concertée plus forte.

Cette réponse qui s'impose à l'échelle planétaire ne doit bien évidemment pas nous

## ■ le mot du bourgmestre

dispenser d'efforts sur le plan local. Chacun, à son niveau, peut et doit en effet agir.

C'est pour cette raison que le Collège communal a tenu à marquer sa Déclaration de politique communale (consultable sur le site internet de la commune: [www.sambreville.be](http://www.sambreville.be)) d'une empreinte environnementale forte et transversale, en veillant au maximum à ne pas pénaliser les plus précarisés d'entre nous.

**Jean-Charles LUPERTO**  
Député-Bourgmestre

## ■ Hommages à ...

### Jacques Sandron



Ce 18 février 2019, le dessinateur, Jacques Sandron, nous a quittés. Il sera parti sans voir la statue de ses deux personnages, 'Godaille et Godasse', érigée prochainement à Tamines.

Avec son comparse de longue date, Raoul Cauvin, ils réaliseront aussi les aventures d'un facteur, 'Raphaël et les Timbrés'. C'est tout un univers graphique de talent d'un amoureux de la BD qui est à (re)découvrir. Le Collège communal tient à présenter à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

## Permanences fiscales 2019

**Comme chaque année, l'administration communale et le SPF finances organisent plusieurs permanences fiscales afin d'aider la population à remplir sa déclaration d'impôts.**

Ces permanences se dérouleront dans 4 lieux différents à des dates bien distinctes :

- **Arsimont : le 23 mai de 9h à 12h et de 13h à 16h.** (Locaux de l'asbl Excepté Jeunes, rue Haut Baty 59)
- **Auvelais : les 13 et 28 mai ainsi que le 5 juin, de 9h à 12h et de 13h à 16h** (Salle Perot de l'Administration communale)
- **Moignelée : le 20 mai, de 9h à 12h et de 13h à 16h** (place communale, à côté de l'école)
- **Tamines : le 22 mai, de 9h à 12h et de 13h à 16h** (site de l'ISP, Rue Sainte Barbe 73)

**ATTENTION : une prise de rendez-vous est obligatoire afin de garantir le bon déroulement des permanences !**

**Vous pouvez prendre RDV au 071/260.200 ou au 071/260.311.**

## ■ MOI, citoyen !

### « Abandons de déchets »

**« Si je dépose des choses non autorisées à des endroits non prévus pour... qu'est-ce que je risque ? »**

On parle d'« abandons de déchets » lorsqu'une personne, une association ou une entreprise, se débarrasse de ses déchets intentionnellement en dépit des dispositions réglementaires en vigueur.

Les termes «dépôt clandestin», «décharge publique», «dépôt illégal de déchets» et «dépôt d'immondices» sont également couramment utilisés.

Les déchets concernés sont le plus souvent des sacs d'ordures ménagères, des pneus usagés, des déchets de construction, des vieux meubles et encombrants usagés, ainsi que de nombreux déchets dangereux tels l'amiante, les solvants et autres hydrocarbures.

A titre d'exemple, je dois être conscient que si je commets un tel acte au pied de bulles à verre (ou partout ailleurs), d'autres citoyens m'imiteront, « Un déchet en appelant d'autres ».

Un Abandon de déchets est un acte illégal susceptible d'être poursuivi en vertu des réglementations en vigueur.

**« Et bien je risque ».....**

**Les peines prévues en cas de poursuite sont les suivantes :**

- Sanctions pénales : Emprisonnement de huit jours à trois ans et amende de 100 € à 1.000.000 € ou une de ces peines seulement (Poursuites devant le Parquet du Procureur du Roi)
- Sanction administrative : Amende administrative de 25€ à maximum 350€ pour infractions au règlement général de police. Amende administrative de 50€ à 100.000€ pour infractions environnementales (Poursuites devant le Fonctionnaire Sanctionnateur Communal)

Ces mesures de lutte contre l'incivilité environnementale tendent à améliorer le cadre de vie des citoyens en garantissant la bonne salubrité et la sécurité du territoire communal.

# FAMILY OFFICE

2 Agences AXA Banque  
près de chez vous  
Une seule et même équipe

Votre priorité est la nôtre

Un bureau de courtage en assurances et crédits

- Placements et Private banking (courtage)
- Principales sociétés de crédits
- Assurances toutes compagnies
- Planification patrimoniale et Successorale fiscalité

Nous assurons aussi gratuitement un service à domicile

Avenue de la Libération, 10  
5060 Auvélais  
071 77 61 77



Chée de Charleroi, 31  
6061 Montignies-sur-Sambre  
071 33 30 08

Découvrez nos services et produits en Banque, Crédits et en Assurances

Family Office Sprl - FSMA: 110305 A-cB - RPM: 0845128336

réinventons / la banque et l'assurance AXA

## ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TOITURE

Charpente, couverture, zinguerie, velux, plate-forme, aménagement de grenier, panneaux solaires



sprl **Toitures HANART**

rue de la Petite Pierrère, 15 • 5060 Fallisolle • Gsm 0497 88 23 60 • 0493 14 24 67 • N° ent. 0824 620 061

La Maison de la Laïcité de Sambreville  
« Action Laïque Basse-Sambre »

ASBL d'Education Permanente qui :

vous accompagne dans les moments forts de votre vie au travers

- \* de cérémonies laïques (parrainage, mariage, funérailles ...),
- \* la fête laïque de la jeunesse,

est un acteur dans la société civile et

- \* promeut l'Enseignement Officiel,
- \* crée du lien social (organisation de conférences, apéro citoyen, ...)

Pour toute information

Tél./fax : 071/81.61.06  
E-mail : mlbasse-sambre@skynet.be  
Rue de Falisolle 48 – 5060 Sambreville



Brasserie Blocry

80

Portes ouvertes

Sonia, son équipe, sa famille  
Vous invitent à venir fêter avec eux  
Les 80 années d'existence de leur entreprise

Nombreux stands de dégustation et animations

Vendredi 3 Mai  
De 14h00 à 19h00  
Samedi 4 Mai  
De 11h00 à 19h00

Rendez vous : Chaussée de Nivelles 117b à Sombrefre  
Contact : soniablocry@hotmail.com / Gsm : 0495 89 36 23

# Vous êtes propriétaire ? Nous sommes partenaires !

A l'initiative du Groupe Propriétaires-Partenaires,  
soutenu par le Collège communal de Sambreville

**Vous êtes propriétaire d'une habitation dont plusieurs chambres sont vides ou dont le gabarit important ne facilite pas sa mise en location et vous recherchez un complément financier en toute convivialité ?**

## PROPOSEZ VOTRE BIEN À LA COLOCATION !

Il s'agit de la location d'un même bien par plusieurs colocataires (la colocation implique qu'il y ait au moins deux colocataires), et cela sous l'ombrelle d'un bail unique. L'on parle de colocation lorsque l'habitation comprend au minimum une pièce d'habitation ou un local sanitaire partagé entre colocataires.

La colocation est une notion objective qui vise le bénéfice d'avantages ou l'économie de charges par rapport à la situation d'une personne isolée, et vivre à plusieurs sous le même toit ne s'improvise pas ! Les relations entre colocataires et propriétaire doivent s'organiser, et depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018 des dispositions spécifiques s'appliquent au bail de colocation.

Les colocataires doivent au préalable signer un pacte de colocation entre eux au plus tard à la signature du contrat de bail. Ce pacte de colocation vise à garantir un principe de solidarité entre eux. Ce pacte sera ensuite formalisé par la signature d'un contrat de bail unique, qui reprendra les droits et devoirs des colocataires envers le bailleur.

### **Le pacte de colocation doit :**

- Etre signé par l'ensemble des locataires
- Etre signé au plus tard le jour de la signature du bail de colocation
- Etre fait en autant d'exemplaires que de colocataires

### **Le pacte de colocation est un document autonome dont le bailleur n'a pas à prendre connaissance, celui-ci reprend :**

- La répartition du loyer entre colocataires lorsque celle-ci n'est pas prévue par le contrat de bail ;
- La répartition des charges communes, privatives, forfaitaires ou provisionnelles entre colocataires ;
- L'inventaire des meubles précisant leur propriétaire ;
- Les modalités de conclusion des contrats d'approvisionnement relatifs aux charges ;
- Les modalités de conclusion des contrats d'assurance relatifs au bien loué (assurance incendie désormais obligatoire) ;
- Les modalités d'arrivée, de départ et de remplacement d'un colocataire ;
- Les conditions de constitution et de libération de la garantie locative (en effet, libre aux colocataires d'amener chacun une part différente de cette garantie selon accord entre eux);
- Les modalités de résolution des conflits entre les colocataires (modalités d'arrivée, de départ et de remplacement d'un colocataire) ;

L'Arrêté du Gouvernement wallon du 28 juin 2018 fixant les modèles-type de baux arrête un modèle-type indicatif de pacte de colocation, il vous est possible de le télécharger sur le lien suivant : <https://wallex.wallonie.be/index.php?doc=31156&rev=32911-21135>

### **PARTAGEZ VOTRE BIEN VIA LA COLOCATION !**

Dans le cas de la mise en location d'une chambre par le propriétaire qui réside dans l'habitation concernée, il s'agira d'un bail étudiant par exemple, ou d'un bail de résidence principale.

On retrouvera dans le contrat de bail les droits et devoirs de chaque partie tandis que les modalités de partage des locaux communs (sanitaires, salon, cuisine, living, etc.) peuvent faire l'objet d'une convention autonome, comme un règlement d'ordre intérieur, ou être précisées dans le bail lui-même.

Le logement sera considéré comme individuel pour autant qu'il soit occupé par moins de 5 personnes majeures constituant plusieurs ménages (conformément à l'Article 1erR 28° du Code wallon du Logement). De plus, si le bailleur a établi sa résidence principale au sein de cet immeuble, le permis de location n'est pas d'application pour autant que le nombre d'occupants des biens loués ne dépasse pas quatre personnes (deux ménages au plus).

#### REMARQUE :

En ce qui concerne la notion d'autorisations préalables, il conviendra d'interroger le service Urbanisme et le service Logement pour déterminer dans quels cas éventuels un permis d'urbanisme ou de location est requis.

En ce qui concerne les questions d'allocations sociales et l'individualité des droits, cette notion se définit sur base de l'avantage économique-financier de la colocation, de la mise en commun des questions ménagères, des règles de vie, de l'intimité des pièces privées, de l'individualisation de certains meubles, etc. mais il s'agit là d'une autre législation spécifique.

### **Qui contacter pour en savoir plus ?**

- Administration communale - Service LOGEMENT : 071/260.222 ou 071/260.229 [www.sambreville.be](http://www.sambreville.be)
- CPAS - Service HABITAT : 071/71.02.60 ou 071/26.60.10
- AIS Gembloux-Fosses : 071/74.33.74 - [www.ais-glgf.be](http://www.ais-glgf.be)
- APL - Association de Promotion du Logement - Un toit, Un droit  
(Accompagnatrices Sociales : 0493/13.22.81 ou 0499/14.52.98)



## La nouvelle édition du « Vivre à Sambreville » arrive bientôt !

L'édition 2019 de l'annuaire gratuit « Vivre à Sambreville » est en cours de réalisation. Pour cette 12ème édition comme pour les précédentes, le Vivre à Sambreville reprendra les coordonnées complètes des associations et organismes relatifs à la vie courante, sociale, culturelle, associative, sportive ainsi que les numéros d'appel d'urgence, les professions libérales, médicales et paramédicales et enfin les commerces et les industries de Sambreville. Le Syndicat d'initiative tient à remercier chaleureusement tous les indépendants qui ont contribué au succès de l'édition 2016-2017 en achetant des espaces publicitaires. Ceux-ci permettent en effet de financer la réalisation, l'impression et la distribution de l'annuaire.

**La nouvelle édition du Vivre à Sambreville sera distribuée gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de Sambreville.**

### Nous avons besoin de vos coordonnées !

Vous êtes une association, un organisme, un indépendant, un commerçant, un club, une profession libérale, etc. et vous souhaitez figurer gratuitement dans notre annuaire ? Rien de plus simple ! Faites-le nous savoir en nous communiquant dans les plus brefs délais vos coordonnées complètes.

Merci d'utiliser le formulaire ci-dessous et de nous le renvoyer scanné (à [si@commune.sambreville.be](mailto:si@commune.sambreville.be)) ou par la poste (à Syndicat d'initiative de Sambreville - Complexe Emile Lacroix -Grand-Place 5060 Auvelais). Vous pouvez aussi nous le déposer directement au bureau. ATTENTION ! Même si vous figurez déjà dans les éditions précédentes, vous êtes invité à nous renvoyer vos coordonnées.

#### À TRANSMETTRE AU SYNDICAT D'INITIATIVE

Nom de l'association, du club, etc. : .....

Nom et prénom du responsable : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

GSM : .....

E-Mail : .....

Site Internet : .....

**Je souhaite figurer dans la ou les rubriques suivantes du Vivre à Sambreville 2019** (à préciser si votre genre d'activité n'est pas cité – Maximum 4 rubriques différentes) :

.....

.....

.....

**Je ne souhaite pas figurer dans le Vivre à Sambreville 2019**

Sambreville, le ..... 2019.

Signature :

► Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec le Syndicat d'initiative au 071/260.376 ou 071/260.370.





# Plaines de vacances de Sambreville 2019

Comme chaque année, le mois de juillet approche à grands pas avec les plaines de vacances qui accueilleront vos enfants du **lundi 1 juillet au vendredi 26 juillet 2019**

Une équipe dynamique d'animateurs encadrée par l'équipe d'Excepté Jeunes accueillera vos enfants de 3 à 14 ans pour des activités citoyennes, sportives et surtout ludiques !

→ **Activités** : De 9h00 à 16h30 (garderie gratuite dès 7h30 et jusque 17h00)

→ **3 Lieux** :

- Velaine (Ecole communale, de 3 à 14 ans),
- Tamines (Château Soupart, de 3 à 10 ans),
- Arsimont (Salle communale, de 3 à 14 ans)

**Service de ramassage en car gratuit (demander l'horaire)**

**Attention** : inscription obligatoire par téléphone au 071/711.935, 0497/58.83.67 ou par mail [animation@exceptejeunes.be](mailto:animation@exceptejeunes.be)

**FIN DES INSCRIPTIONS POUR LE 1<sup>er</sup> MAI 2019**

Soins énergétiques

Emmanuel Van Rintel  
Magnothérapeute  
Magnétisme, reiki, radiesthésie  
Purification des habitations  
Vente de cristaux et minéraux, lithothérapie

Rue Émile Romedenne 4  
5150 Floreffe  
RDV au  
0498/ 97 76 88

Ets  
**Wathelet**

BOIS - PANNEAUX  
ISOLATION  
QUINCAILLERIE  
RABOTERIE  
IMPREGNATION

A votre service  
du lundi au vendredi  
de 7h à 12h et de 12h30 à 17h  
Le samedi de 8h à 12h  
Tél. **071/81.25.46**  
Fax 071/81.35.83  
Rue du Wainage, 92  
KEUMIEE

**Grand Merci...**  
aux annonceurs chez  
qui nous vous recommandons  
vos travaux et achats !

**TAXIS CONTACT**

Rien ne peut arrêter la patronne de  
bichonner les voitures !  
Pas même le mauvais temps !

**32 ans**

ALLEZ  
LES DIABLES  
ROUGES !

071/77.70.43  
0495/53.70.43

**AUVELAIS (face à l'hôpital)**



# Tamines

## Journée « Tous à vélo » à Sambreville

**Ce Samedi 27 avril 2019, notre CPAS de Sambreville organisera la 16ème édition de sa journée « Tous à vélo » !**

Cette journée « Tous à vélo » est avant tout un rassemblement familial avec comme formule deux parcours vélos permettant la découverte de la région de Sambreville.

Il ne s'agit pas d'une compétition sportive mais bien d'une manifestation à caractère familial, entièrement gratuite et destinée à tout public.

Un encadrement technique est mis en place pour assurer une parfaite sécurité sur les parcours.

De plus, des en-cas, un repas, des animations festives et ludiques seront proposés aux vaillants cyclistes!!

Cette année, une attention particulière à la prévention routière est prévue et sera encadrée par notre Zone de Police - Voiture tonneau présente sur le site,...

### **CONCOURS : UN VÉLO ET D'AUTRES SURPRISES POURRONT ÊTRE À GAGNER !!!**

Cette manifestation est organisée avec un grand nombre de partenaires locaux tant du secteur social, culturel, sportif ainsi qu'un précieux soutien de notre Administration Communale et de nos sponsors. Où ailleurs qu'à Sambreville peut-on encore vivre un moment aussi complet avec ses proches, sans dépenser un euro ??

Mais cette journée n'aurait pas lieu sans l'énergie et l'implication volontaire de nombreux bénévoles, qui grâce à leur présence et à la qualité de leurs actions assurent une parfaite réussite de cette journée !

Vous êtes donc **TOUS** les bienvenus à vous joindre à nous lors de la prochaine journée « Tous à vélo » organisée le samedi 27 avril 2019 dès 8h00 pour un départ et une arrivée rue Sainte Barbe, 73 à 5060 Sambreville (entrée du site inaccessible aux véhicules).

Un parking est à votre disposition à la Haute Ecole Albert Jacquard avenue P.Roosevelt, 97 à 5060 sambreville (Tamines)

Sur réservation, le prêt de vélo est possible !

### **Deux parcours vous seront proposés :**

- Grand parcours vélo +/- 20km : à partir de 10 ans - départ à 9h00
- Petit parcours vélo +/- 10km : à partir de 6 ans sachant rouler à vélo - départ à 11h00

### **Pour plus d'informations et réservations:**

Centre I.S.P du CPAS de Sambreville : 071/260.520

Mails : [jessica.piccinini@sambreville.be](mailto:jessica.piccinini@sambreville.be) ou [helene.droessaert@sambreville.be](mailto:helene.droessaert@sambreville.be)

**Le Président du CPAS de Sambreville**

NOUS REMERCIONS NOS SPONSORS POUR LEUR SOUTIEN





16<sup>ème</sup> édition

# Tous à Vélo

## SAMEDI 27 AVRIL 2019

Inscription dès 8h00  
Départ et arrivée :  
Rue Sainte Barbe 73  
5060 Sambreville (Tamines)

Grand parcours +/- 20 km - 9h00  
Petit parcours +/- 10 Km - 11h00

Renseignement : 071/260.520



**Parking à proximité - Restauration - Casque conseillé - Concours Animations - Voiture tonneau prévention routière - GRATUIT**





# Quelques conseils de prévention incendie

## CHECK-LIST POUR UNE HABITATION EN TOUTE SECURITE

- 1 Il y a au moins un détecteur de fumée par étage.
- 2 Vous ne laissez pas les casseroles sur le feu sans surveillance.
- 3 La hotte aspirante est nettoyée régulièrement (nettoyage ou remplacement du filtre).
- 4 Vous avez un plan de fuite pour tous les occupants.
- 5 Le plan de fuite est testé régulièrement.
- 6 Les appareils électriques sont débranchés après utilisation.
- 7 Les fils et les rallonges électriques ne passent pas sous une porte ou un tapis (risque de dégâts).
- 8 Les circuits électriques ne sont pas surchargés par des dominos.
- 9 Vous êtes prudent avec les cigarettes (vous ne fumez pas au lit, ne jetez pas les cendres chaudes à la poubelle, etc.).
- 10 Les allumettes, les briquets et les bougies sont hors de portée des enfants.
- 11 Chauffage d'appoint, lampes et bougies sont placés à bonne distance de toute matière combustible.
- 12 Vous ne faites pas sécher du linge sur les appareils de chauffage.
- 13 Les liquides inflammables sont stockés dans un endroit sûr.
- 14 Les aérosols sont rangés à l'abri des rayons du soleil et d'une flamme.
- 15 Vous avez un extincteur et/ou une couverture extinctrice facilement accessible.

**Conseil:** Vérifiez si vos détecteurs sont installés correctement sur [www.nejouezpasaveclefeu.be](http://www.nejouezpasaveclefeu.be)

**Conseil:** Convenez avec vos cohabitants de ce qu'il est opportun de faire en cas de début d'incendie: qui aidera les enfants, où mettez-vous les clés, etc. Tenez également compte de la dispersion de la fumée lorsque vous établissez un plan d'évacuation.

**Conseil:** Les appareils en surchauffe sont souvent à l'origine du feu. Ne laissez pas vos appareils allumés la nuit.

**Conseil:** Posez les bougies sur une plaque ou dans une verre. En cas de coupure d'électricité, préférez les lampes de poche ou les fausses bougies sur batteries.



**APPEL A CANDIDATURE  
POUR L'ETABLISSEMENT OU LE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE  
COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ**

# COMMUNE DE SAMBREVILLE

Le Collège communal de Sambreville annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

**Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :**

1. une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
2. une répartition géographique équilibrée ;
3. une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
4. une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

**L'acte de candidature contient :**

- 1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
- 2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
- 3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : **du 18 mars 2019 au 30 avril 2019 inclus.**

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

**Toute demande de renseignement et formulaire de candidature sont disponibles via :**

Christophe BOTHY - Chef de bureau de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire  
Grand'Place à 5060 AUVELAIS Tél. : 071/260.227.  
E-mail : cbothy@commune.sambreville.be

**PAR LE COLLEGE,**

Le Directeur général,

Xavier **GOBBO**

le Député-Bourgmestre,

Jean-Charles **LUPERTO**

# La bibliothèque de Sambreville vous propose...

Retrouvez toutes nos activités et nos informations soit sur le site communal à l'adresse suivante : [www.sambreville.be/loisirs/culture/bibliotheque](http://www.sambreville.be/loisirs/culture/bibliotheque) ou sur la page Facebook « Bibliothèque communale de Sambreville »

## Rappel du changement d'horaire pour la bibliothèque d'Auvelais

La bibliothèque d'Auvelais a modifié son horaire et vous reçoit maintenant :

- Lundi de 12h30 à 17h30
- Mardi de 12h30 à 17h30
- Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 19h
- Vendredi de 13h à 18h
- Samedi de 8h30 à 12h30

## « Bibliotheca Digitalia Sambreville »



Votre bibliothèque numérique de documents anciens ! Visitez le site [bibliotheca.sambreville.be](http://bibliotheca.sambreville.be) Le Fonds d'Histoire et de Culture régionales attend vos apports et vos commentaires.

**Pour toute information :** Nathalie ARNOULD, Bibliothécaire-documentaliste au 071/260.334 ou par mail à [narnould@commune.sambreville.be](mailto:narnould@commune.sambreville.be)

Avec le soutien de la Province de Namur.

## Conférences

### Conférences par l'asbl Kheper

Conférences sur l'Égypte ancienne abordant les périodes successives de l'histoire, les principaux règnes, dieux, sites et monuments, à la bibliothèque d'Auvelais, le **lundi 6 mai** de 18h30 à 20h30.

## Conte

### Heure du conte pour enfants de deux ans et demi à six ans

Prochaines rencontres les mercredi **3 avril** à 16h30, dimanche **19 mai** à 10h30 et mercredi **19 juin** à 16h30.

### Animations à la Maison de quartier de Moignelée

En partenariat avec la plate-forme communale des quartiers de Moignelée, la bibliothécaire Maria Merlo et la ludothécaire Nathalie Arnould organisent les mercredis de 14h à 16h des animations intergénérationnelles autour du livre et du jeu pour les enfants et les familles du quartier.

**Dates pour les animations :** «Heure du conte» lecture et bricolages : 17 avril, 15 mai, 19 juin.

**Dates pour les animations :** « Jeux » : 24 avril, 22 mai, 26 juin.

## Atelier **Atelier découverte Scrapbooking**

Avec le soutien de la Province de Namur, la bibliothèque de Sambreville accueille un atelier découvert du scrapbooking de Caroline Deprez le mercredi **24 avril** de 14 heures à 16 heures à la bibliothèque d'Auvelais. Ce sera l'occasion de découvrir l'univers du scrapbooking afin de mettre de la vie dans les albums photos, les personnaliser, dans une ambiance conviviale. Les participants repartent avec leur création.

**Réservation souhaitée** au 071/260.330 ou biblio@commune.sambreville.be.

## Exposition **Exposition : Artisans d'Art**

Du **3 au 31 mai**, en collaboration avec la Province de Namur, la bibliothèque d'Auvelais accueille l'exposition de photos de l'Office des Métiers d'Art qui porte sur les gestes d'artisans. Le **mercredi 8 mai** de 16h à 19h, un atelier d'écriture sur le thème du travail vous est proposé et animé par Agnès Henrard. Animation gratuite avec le soutien du service de la Culture de la Province de Namur sur inscription au 071/260.330 ou biblio@commune.sambreville.be.

**Catalogue de la province de Namur**

<https://vsmart.province.namur.be/webopac/Vubis.csp>

## Fermetures

**Attention !** Fermeture des bibliothèques, ludothèques et du Fonds d'Histoire et de Culture régionales **les lundi 22, mardi 23 avril, mercredi 24 avril, jeudi 25 avril, mercredi 1er mai, mercredi 8 mai, jeudi 30 mai, vendredi 31 mai et lundi 10 juin.**



10<sup>ème</sup> salon  
**Sambreville Artisanat**

Salle Emile LACROIX  
Administration Communale  
**SAMBREVILLE**

Infos : Syndicat d'initiative de Sambreville  
071/260.370 - 071/260.376  
si@commune.sambreville.be  
<http://sambrevilletourisme.be/>  
0494/079023  
Entrée gratuite

**Sambre ville**  
LE COMPLEXE E

**Du 8/06 au 9/06 2019**  
Inauguration samedi à 17h  
Samedi de 13h à 21h  
Dimanche de 13h à 18h

<http://sambrevilletourisme.be>  
Une organisation du Syndicat d'Initiative de Sambreville  
en collaboration avec l'Administration Communale de Sambreville

## SAMBR'ARTISANAT

Le **samedi 8 juin (de 15h00 à 21h00)** et le **dimanche 9 juin de (13h00 à 18h00)** aura lieu la dixième édition de la journée du printemps « **Sambreville Artisanat** ». **Nous recherchons des artisans désireux de faire connaître leur métier ou leur passion et qui sont prêts à réaliser leur activité au regard des visiteurs.**

Notez bien que cette année nous limiterons le nombre d'artisans d'une même discipline.

Cette activité se déroulera en la salle « Lacroix » (**Complexe E. Lacroix - Grand Place à Auvelais**). Vous y trouverez néanmoins le confort désiré et un emplacement adéquat pour pratiquer votre art.

### Renseignements :

Syndicat d'Initiative de Sambreville - Grand Place  
Complexe E. Lacroix à 5060 Auvelais  
Tél. : 071/260.370-376

[si@commune.sambreville.be](mailto:si@commune.sambreville.be)



# groupements politiques



Les finances communales de Sambreville sont mises à rude épreuve par les autres niveaux de pouvoir, ce qui n'est pas neuf bien que cela s'aggrave depuis plusieurs années.

Si les autorités locales doivent faire preuve d'imagination et d'ingéniosité pour arriver à l'équilibre budgétaire en évitant autant que faire se peut d'impacter les citoyens, il y a certainement lieu de faire la chasse à certaines dépenses qui pourraient être évitées si nos comportements étaient plus systématiquement en adéquation avec la réglementation en vigueur.

En effet, le non respect par certains des limitations de vitesse - en plus de représenter un danger pour les usagers plus faibles - impose de réaliser des aménagements tels que des dispositifs ralentisseurs (coussins berlinois, dos d'ânes, etc.) ou des trottoirs traversants, et détourne les services de police de leurs missions plus strictement sécuritaires.

Il en va de même pour les incivilités environnementales (abandon de déchets, déjections canines, jets de mégots, ...), qui engendrent de la pollution, mobilisent du personnel et dégradent notre cadre de vie. C'est également le cas pour les actes de vandalisme sur du mobilier urbain, pour les erreurs de tri des déchets, etc.

Voici donc quelques exemples de comportements qui occasionnent des coûts pour la Commune et plus largement pour la collectivité. Pourtant, en adoptant plus largement les comportements adéquats, nous pourrions réduire ces dépenses et réorienter les sommes ainsi dégagées vers d'autres services à la population et vers d'autres projets, dans l'intérêt de tous. Il s'agit ni plus ni moins de civisme, et nous y gagnerions tous.

## LE GROUPE PS

## ecolo

Au cœur du changement !

À l'heure où un nouveau rapport du GIEC est alarmant, à l'heure où les jeunes descendent dans la rue tous les jeudis pour réclamer une politique climatique plus volontariste, à l'heure où les « gilets jaunes » dénoncent les inégalités sociales de plus en plus flagrantes, on le constate : la société belge est en recherche d'un nouveau modèle de société.

Or ce modèle existe, l'écologie politique portée par ECOLO/GROEN est une pensée globale qui articule une révolution de la société autour d'un certain nombre d'axes : la protection de l'environnement et la sauvegarde de la nature; la solidarité sociale pour toutes les personnes ; la citoyenneté et la démocratie; un renouvellement des rapports Nord-Sud différents.

## Un combat pour l'environnement est toujours un combat social et citoyen, et inversement !

Lors des très prochaines élections régionales, fédérales, et européennes tous les partis auront l'opportunité de présenter un programme politique ambitieux. Espérons que, dans ce contexte, la campagne électorale permettra enfin d'avoir un véritable débat d'idées constructif et audacieux.

Même s'il faut reconnaître que les partis verdissent certains de leurs discours, il apparaît clairement que la plupart de leurs approches, se sont révélées jusqu'à présent insuffisantes. Il est désormais urgent pour ces partis de repenser en profondeur leurs idéologies, leurs visions et leurs projets globaux pour demain, tout en assurant une plus large participation citoyenne.

L'écologie politique doit guider de façon globale et cohérente les actions politiques, en étroite collaboration avec la société civile. Les citoyens pourront ainsi s'approprier plus sereinement divers projets politiques qui englobent résolument l'environnement, le social et l'économique en cherchant ensemble le meilleur, pour le bien de notre planète, de notre humanité et de notre démocratie.

## LE GROUPE ECOLO

## DéFI

Dans quelques semaines, nous serons invités à exprimer notre choix dans les urnes pour 3 niveaux de pouvoir : Régional (+Fédération Wallonie - Bruxelles), Fédéral et Européen.

L'espace de cet article est trop restreint pour être exhaustif et nous en assumons le côté réducteur en avouant que, heureusement, tout ne va pas mal dans nos contrées.

Mais prenons quelques exemples... :

À Régional, restons dans notre voiture et sortons de nos frontières...Grand-Duché du Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, France...Flandre...Si vous roulez, vous savez de quoi nous parlons...L'état de nos routes wallonnes et leurs travaux incessants...indignes d'une Région comme la nôtre...

À la Fédération Wallonie-Bruxelles, après les décrets inscriptions, les compétences au détriment des connaissances, les pénuries de professeurs, le classement de notre enseignement dans les tréfonds des différents classements, l'état de certaines de nos écoles sans parler d'autre Pacte décrié...

À Fédéral, les gouvernements successifs depuis près de 20 ans connaissent la problématique du vieillissement de nos centrales nucléaires. On parle de 2025 en terme de fermeture... Nous devons alors importer de l'électricité de chez nos voisins, produite à l'aide du charbon, ou nous-mêmes devons construire de nouvelles centrales au gaz...Production



d'électricité bien nécessaire au demeurant puisque nous voyons la volonté de nous faire passer le goût du diesel...trop polluant...

Au Parlement européen, où des populistes (aux relents de discours que l'on croyait oubliés) continuent de siéger dans des groupes politiques démocratiques...Au Parlement européen où nous devons créer des politiques fiscale, économique, migratoire et de défense COMMUNES face aux bouleversements que connaît le monde économique et politique...et où on continue d'autoriser des herbicides qui déciment les insectes pollinisateurs nécessaires à notre survie...

Et si on changeait... ?!

**DéFI envoie des candidats de Sambreville sur les listes du 26 mai prochain. Vous pourrez bientôt consulter les solutions que DéFI entend notamment apporter aux différents problèmes soulevés ci-dessus via notre programme sur defi.eu**

### LE GROUPE DEFI

## MR & CITOYENS

Un projet éco-positif est la seule réponse durable aux enjeux climatiques et environnementaux et ce, en préservant et en augmentant la qualité de vie de tous les citoyens.

### Un projet ambitieux

Il faut aller plus loin que ce que prévoit la feuille de route de l'union européenne pour décarboner l'Europe.

### Un projet éco-positif déterminé et volontariste

L'investissement est une des clés. Quelques mesures telles que :

- Le doublement des capacités éoliennes en mer pour atteindre la capacité de 4 centrales nucléaires d'ici à 2030;
- L'augmentation des capacités renouvelables;
- Le renforcement de la flexibilité du réseau et, par conséquent, de la capacité d'économie d'énergie.

### Le progrès technologique et la numérisation sont primordiaux

En soutenant la recherche & le développement, nous préconisons non pas de consommer « moins » mais de consommer « mieux », plus intelligemment via l'usage de nouvelles technologies.

### Un projet éco-positif responsable et démocratique qui mobilise la société civile

Tout d'abord, ce projet favorise les initiatives et entreprises individuelles. Afin de réussir un tel projet, il est impératif d'associer les citoyens, les entreprises, les universités, les centres de recherche, etc.

### Une vision optimiste, innovante et tournée vers la jeunesse

L'écologie positive veut inciter plutôt qu'interdire, exonérer plutôt que taxer.

### Garantir une énergie sûre, durable et abordable

L'enjeu majeur de la politique énergétique consiste à pouvoir assurer les besoins énergétiques de manière efficiente. Pour cela, elle doit viser un triple objectif:

- Efficacité économique, Efficacité environnementale, Efficacité sociale

### Un modèle crédible qui propose une qualité de vie conséquente

Le projet éco-positif vise à transformer la société et non pas à changer l'homme. Autrement dit, il ne vise pas à diminuer le confort de la population, à limiter ses libertés ou à restreindre ses choix. « Oui à la transition énergétique ; non à la décroissance »

### VOTRE ÉQUIPE MR ET CITOYENS



En Belgique, 15% de la population est concernée directement ou indirectement par le handicap qui touche toutes les tranches d'âge de la société.

Trop souvent, les personnes porteuses d'un handicap et leurs proches ne se sentent pas assez soutenus pour affronter les multiples défis résultant de leur situation.

Que ce soit sur les volets : santé, mobilité, éducation, emploi, finances, logement, soutien aux aidants proches, ..., des progrès ne pourront être acquis sans une prise de conscience forte du monde politique.

C'est aussi pour ne laisser personne au bord du chemin que le cdH a fait du Handicap une de ses priorités politiques.

À cette fin, les 9 et 16 février derniers, le cdH a organisé les Assises du Handicap, à Bruxelles en présence de la Ministre du Handicap et à Namur en présence de la Ministre de l'Action sociale. À l'heure où les citoyens demandent à être acteurs de la société et acteurs des changements, le cdH a donné la parole aux personnes en situation de handicap, aux associations, ainsi qu'aux familles et aidants proches.

Les deux Forums ont rassemblé une trentaine d'associations du Secteur du Handicap mais également des comités de parents, des familles et des professionnels du Secteur.

Les thématiques de la Santé, de l'Emploi/Formation, de l'Accessibilité, du Sport-Culture-Loisir et de l'Enseignement ont été débattues au cours des deux forums dans cinq ateliers animés par un représentant politique expert dans la thématique concernée.

À l'issue de ces travaux, dix propositions fortes ont été retenues et seront intégrées en priorité dans le programme électoral du cdH.

Indépendamment des résultats des élections de mai prochain, le cdH continuera à travers sa délégué au Handicap, son engagement pour ce secteur.

### CDH-SAMBREVILLE

Nous mettons tout en oeuvre afin que les informations reprises dans cette rubrique soient exhaustives. Toutefois, il arrive qu'une naissance, un décès ou un mariage survienne ou soit déclaré à l'Administration communale après la transmission à l'imprimeur des données du mois en cours. Dans ce cas, les informations seront reprises dans le bulletin communal suivant.

## naissances

### Janvier 2019

- Brisack, Hugo Bruno Jules (VEL)
- Baccus De Wispelaere, Soen Grégory Nathalie (VEL)
- Ababei, Eduard Andrei (TAM)
- Duchêne, Lyana (ARS)
- Requilé, Camille Andrée Françoise (AUV)
- Gennaux, Wilhem (AUV)
- Wartique, Ellye Julie Simone (AUV)
- Renard, Lucie (KEU)
- Lindekens, Ilyana Jean-Marie Isabelle (AUV)
- Mitfmann, Silou (AUV)
- Ducat, Chloé (VEL)
- Ajouaou, Yassin (TAM)
- Gille, Lucie (ARS)
- Servatius, Elizabeth Laurine Nicole (ARS)
- Bertrand, Ophélie (FAL)
- Capuzzimati, Jahyah (VEL)
- Mücke, Antoine (VEL)
- Lo Manto, Livio (AUV)



### Février 2019

- Tomson, Adèle Elisabeth (FAL)
- Delaunoy, Eva Marie (AUV)
- Kinet, Diego (KEU)
- Hautot, Clémentine (AUV)
- Be, Tiana Alison Fabrice Marinera (AUV)
- Hinyot, Mathis Frédéric (TAM)
- Morana, Giulia (TAM)
- Beaufays, Léo Michaël (TAM)
- Bailly, Louis Eric (VEL)
- Paquet, Soraya Pierre-Anne Chantal (AUV)
- Paquet, Sacha Nestor Eugène (AUV)
- Smidts, Mathys (FAL)
- Basso, Marcus (AUV)
- Philippe, Noam George Karim Lili Anne Ghislain (VEL)
- Piazza, Mia (TAM)
- Champagnac Gailliez, Alice Benjamine Adeline (FAL)
- Jarczynski, Gloria (VEL)
- Leclercq, Chloé Caroline Kévin (AUV)
- Danthine Opsomer, Léa (AUV)
- Daham, Nassim (TAM)
- Bousoufa, Yasmina Gwendoline Jacqueline Nathalie (VEL)
- Lardin, Aaron Jean-Pol Dominique (TAM)
- Baetmans, Victor Albert Hans Camille (FAL)
- Mary, Victor (FAL)

## calendrier des noces

**FALISOLLE : DIMANCHE 09 juin**  
(le dimanche de la Pentecôte)

**ARSIMONT : DIMANCHE 30 juin**  
1er we de juillet (modification cette année)

**MOIGNELEE : DIMANCHE 14 JUILLET**  
2ème we de juillet

**KEUMIEE : DIMANCHE 25 AOUT**  
Dernier dimanche d'août

**VELAINE : DIMANCHE 08 SEPTEMBRE**  
2ème we septembre

**AUVELAIS : SAMEDI 14 SEPTEMBRE**  
**DIMANCHE 15 SEPTEMBRE**  
3ème we septembre

**TAMINES : SAMEDI 05 OCTOBRE**  
**DIMANCHE 06 OCTOBRE**  
1er we octobre

Messes à 9h30 dans chaque église du quartier (tamines samedi Alloux – dimanche St Martin)

Pour keumiée messe à la chapelle de Keumiée – rue Reine Astrid (9h30)



## mariages

### Janvier 2019

- Jacobs, Yannick & Jeanne Rita Marie (ARS)
- Vanelshander, Michaël & Libertiaux, Nathalie France Magdaleine (AUV)
- Baland, Nicolas Guy François & Ginepri, Lindsay (TAM)

### Février 2019

- Rasneur, Jean-Louis Gilbert & Noël, Marie-Christine Julienne Josée Ghislaine (FAL)
- Weber, Christophe André René & Cicchelli, Stéphanie Franca Maria (ARS)
- Lecerf, Michaël Richard Gilbert & Mathot, Céline (FAL)
- Deraedt, Deborah Annie-Flore Dany & Buffet, Martin Marie Gérard Gaston (EST)
- Merlo, Abbygaël & Lessis, Andreas (TAM)

## décès

### Janvier 2019

- Fayat, Eva (TAM)
- Lebrun, Lucette Julia Léonie Germaine Marie (AUV)
- Henrioul, Odette Ferdinande (TAM)
- Michaux, Jules Jean Justin Ghislain (ARS)
- Janmart, Gilberte Firmine Jeanne Ghislaine (VEL)
- Gilles, Nestor Rene Jean Ghislain (TAM)
- Clarenne, Marie Marguerite Marcelle Elise Ghislaine (TAM)
- Veckeman, Paula Rosa (VEL)
- Bodart, Jacques Julien Auguste Ghislain (TAM)
- François, Anne Marie Josée (TAM)
- Bogaert, Victor Noé Roger Ghislain (AUV)
- Mangon, Léonce Emilienne Barbe Ghislaine (VEL)
- Chaille, Marie-Thérèse Aline Ghislaine (TAM)
- Nicodème, Lucette Jeannie (AUV)
- Baudoux, Marie-Rose Louise Joseph Ghislaine (KEU)
- Renier, Paulette Alphonsine Ghislaine (ARS)
- Moussiaux, Gustave Anselme Louis Fernand Ghislain (AUV)
- Georlette, Liliane Yvette Ghislaine (MOI)
- Sandron, Robert Albert (AUV)
- Bertrand, Jean Louis Ghislain (AUV)
- Meulemeester, Gérard Honoré (AUV)
- Lefèvre, Jeannine Paule Henriette (TAM)
- De Backer, Catherine Marie Florentine Ghislaine (AUV)
- Benoit, Chantal Andree Leopoldine Louisa Ghislaine

(MOI)

- Guerrero Fernandez, Antonio (TAM)
- Piccolo, GINETTE (AUV)
- Rayée, Didier (TAM)
- Scamosci, Damiano Eustordios Agostino Pietro (FAL)

### Février 2019

- Van Heuckelom, Marcelle Madeleine Caroline Ghislaine (TAM)
- Demonty, Edmond Gislain Joseph (AUV)
- Teixeira De Faria, Joaquim (AUV)
- Goffin, Juliette Céline (VEL)
- Rossetto, Oliva (AUV)
- Terranova, Calogera (MOI)
- Salvatorelli, Maria Eva (TAM)
- Jacques, Gilberte Andrée Felicie (AUV)
- Delcorps, Jean Charles Victor François Ghislain (FAL)
- Pitance, Gaston Paul Ghislain (AUV)
- Pirlot, Georgette Ghislaine (VEL)
- Dehan, Paul (VEL)
- Henin, Jeannine Marthe Ghislaine (VEL)
- Steinier, Roland Joseph Emile Félicien Ghislain (VEL)
- Legrain, Michel Armand Joseph Ghislain (ARS)
- Kramarski, Waclaw Michel (TAM)
- Cosse, Jeannine Paulette (FAL)
- Hanotiaux, Maria Eugénie Renée Florence Ghislaine (TAM)

- Jeanmart, Léon Denis Xavier Ghislain (AUV)
- Rossomme, Georges Ghislain (TAM)
- Martin, Marie Georgina Gilberte Ghislaine (VEL)
- Delhalle, Marie José Léonie Emérance Ghislaine (AUV)
- Sandron, Jacques Joseph Jules (FAL)
- Lardinois, Félix Horace Ghislain (FAL)
- Orioli, Fabbiola (MOI)
- Thiébaux, Marie Claire Francine Andrée Ghislaine (AUV)
- Vassart, Fernand Arthur Jean-Marie Victor Ernest Ghislain (AUV)
- Cortvriendt, Christian Casimir Emile Joseph Ghislain (TAM)
- Baudoux, Nicole Ghislaine Colette (AUV)
- Gautier, Jean Marcel Gabriel Marie (VEL)
- Peeters, Josiane Henriette (TAM)
- Martin, Baudouin Roland Joseph Ghislain (ARS)
- Figula, Jean-Louis François Yvon (TAM)





Essais sans engagement  
Piles auditives & accessoires

Garantie 5 ans  
Bouchons de protection



Contrôle votre vue

Adaptation  
toutes lentilles

Rue de la Place, 6 - 5060 Auvélais - Tél 071 77 31 78

DEVIS GRATUIT

# ANTHONY COEKELBERGS sprl

## CHAUFFAGE - SANITAIRE - ENERGIES SOLAIRES

Installation - Entretien - Dépannage

CHAUFFAGE SOL - POMPE À CHALEUR - TUBAGE CHEMINÉE  
VENTILATION - CLIMATISATION - ÉNERGIE SOLAIRES - SALLE DE BAIN

**RECHERCHONS  
OUVRIERS,  
MANOEUVRES  
ET APPRENTIS.  
ENVOYEZ VOTRE  
CV PAR MAIL.**

Sambreville  
Fosses-la-Ville

[info@anthonycoekelbergs.be](mailto:info@anthonycoekelbergs.be)

071 74 20 12 - 0494 45 02 31

## MARBRERIE & PIERRE DE TAILLE ROBERT G. & fils sprl



Tous travaux de marbrerie, granit, pierre bleue.  
Escaliers, plans de travail pour cuisine, tablettes de fenêtre,  
salle de bains, carrelages en pierre naturelle,  
monuments funéraires, caveaux.

Rue de Velaine, 75 • TAMINES  
Tél. : 071 77 32 65

[info@marbrerierobert.be](mailto:info@marbrerierobert.be) • [www.marbrerierobert.be](http://www.marbrerierobert.be)



# Samuel Losfeld

Entreprise générale de  
construction et de rénovation  
**0496/69.28.11**

[www.s-losfeld.be](http://www.s-losfeld.be) - [slosfeld@gmail.com](mailto:slosfeld@gmail.com)

1 rue de fosses 5150 florelle  
rénovations partielles ou complètes, bâtiments neufs, aménagements extérieurs  
Devis gratuit, travail réalisé par le patron avec des matériaux et un savoir-faire de qualité

# Un service et des conseils de qualité

Pour vos électroménagers | cuisines équipées | encastrables  
placards et dressings | services techniques | **Defitec, c'est impec' !**

**defitec** electros & cuisines



**30 ans de conseils  
en électros & cuisines**



Grand choix de  
produits sélectionnés



Un showroom agréable  
de 1800m<sup>2</sup>



Des prix et  
promos sympas



## CONDITIONS BATIBOUW

Découvrez aussi  
les conseils,  
trucs & astuces  
de Thomas

Rejoignez-nous sur les  
réseaux sociaux



Plus d'infos dans notre nouvelle boutique en ligne

**[www.electro-cuisine-defitec.be](http://www.electro-cuisine-defitec.be)**

Rue Pré des Haz, 9  
5060 Tamines (Sambreville)

info@ecdefitec.be  
071 77 00 88

Lundi au vendredi :  
9h - 12h30 et 13h30 - 18h

Samedi :  
9h30 - 18h00 (sans interruption)

**Fermé le dimanche**



**TOITURES - ZINGUERIE - ISOLATION**

SPRL

# BAETMANS

**GSM 0494/36.27.63**

AGREATION CL1 - D8 - D12- D22

**RUE ST ROCH 48 - 5060 FALISOLLE - TÉL. 071/77 70 46 - FAX 071/77 58 11**